



Juillet 2016

DOSSIER DE PRESSE

Une semaine avec mon chien guide !
Du 18 au 25 septembre,
découvrez les chiens guides d'aveugles !
Semaine du chien guide d'aveugle - 5^e édition

5^e Semaine
du chien guide
d'aveugle **18-25 sept.**

 **UN CHIEN GUIDE
ÇA CHANGE LA VIE**
WWW.SEMAINE-CHIENSGUIDES.FR

 **DIMANCHE 25 SEPTEMBRE**
Journée Portes Ouvertes
des écoles de chiens guides
d'aveugles fédérées

Contacts presse :

Nathalie Cardeilhac - Tél. : 06 63 08 41 30 e-mail : n.cardeilhac@orange.fr

Martin Kolle - Tél. : 06 89 70 17 51 e-mail : martin.kolle@lobbycom.fr

FFAC
71 rue de Bagnolet - 75020 Paris
Tél. : 01 44 64 89 89 e-mail : federation@chiensguides.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT

Un chien guide, ça change la vie !



89 % des maîtres de chiens guides d'aveugles⁽¹⁾ estiment que le chien guide leur offre une meilleure intégration dans la société. Pour 99 %, il améliore leur confort et pour 98 % leur autonomie. Voilà pourquoi nous nous engageons chaque jour depuis tant d'années. Pour permettre aux personnes déficientes visuelles de bénéficier de plus de confort et d'une meilleure qualité de vie. Si nous ne sommes pas surpris de ces résultats, nous voulons les faire partager au plus grand nombre.

Aux personnes déficientes visuelles tout d'abord, pour qu'elles n'hésitent pas à faire une demande de chien guide auprès d'une des associations fédérées au sein de la FFAC.

Auprès du grand public pour que chacun puisse s'investir à son niveau, à nos côtés, pour soutenir la cause du chien guide. Notre mouvement recherche toujours des familles d'accueil et des bénévoles. Toutes les énergies sont les bienvenues.

Et enfin, nous voulons informer les professionnels de santé. Nous souhaitons ouvrir un dialogue avec les médecins généralistes et spécialistes pour leur donner les outils de connaissance sur le chien guide d'aveugle. Les médecins sont au contact des personnes déficientes visuelles. Ils peuvent les conseiller, les orienter vers le chien guide pour leur permettre de gagner en autonomie. Rappelons que 1 500 personnes bénéficient d'un chien guide remis gratuitement en France alors que nous dénombrons 60 000 personnes non voyantes et 140 000 personnes très malvoyantes. Ensemble, nous pouvons, nous devons, développer la présence du chien guide auprès des personnes déficientes visuelles.

(1) Interrogés dans le cadre de l'enquête FFAC-OpinionWay de mai 2016

Paul Charles,
Président de la Fédération Française des
Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC)

SOMMAIRE

1 - Les trois témoins de l'année

2 - Les professionnels de santé plébiscitent les chiens guides

3 - La 5^e semaine du chien guide

4 - Le chien, un guide tout terrain

5 - Un long chemin pour en arriver là

A - De la naissance jusqu'au certificat :
le parcours de l'élève chien guide

B - Le chien guide, capable d'obéir à 50 ordres

6 - 2016, une année charnière

7 - Les objectifs de la FFAC pour les années à venir

8 - Le grand public, ami du chien guide

A - Devenir famille d'accueil

9 - Guide pratique

Et...tous les événements en région pour
la 5^e Semaine du chien guide du 18 au 25 septembre.

1

LES TROIS TÉMOINS DE L'ANNÉE

L'arrivée d'un chien est un moment clé dans la vie d'une personne aveugle ou malvoyante. Cette présence rassurante entraîne très vite un regain d'autonomie, de confiance en soi. Laurent, Anne et Anaïs racontent.

LAURENT, retraité, 65 ans

« Duffy a une bouille qui attire la sympathie. Il reçoit de nombreux compliments et encouragements. En plus, ce n'est pas un chien comme les autres, c'est mon chien guide. Depuis maintenant 6 ans, il m'accompagne dans mes nombreuses activités : piscine, gym, danse, cours d'accordéon, randonnée... C'est Duffy qui m'a permis de surmonter ma perte de vision. Sans lui j'aurais probablement renoncé à ces déplacements nombreux et compliqués...

En plus d'être un guide hors pair, Duffy est un facilitateur relationnel. Il y a un an, j'ai intégré un groupe de danse folklorique d'une trentaine de personnes que je connaissais à peine, dans un lieu que je n'arrivais pas à situer... D'abord, il a réussi à m'y conduire sans problème et à l'issue de dix minutes de discussion à son propos, je faisais déjà parti du groupe. Ma canne blanche n'aurait pas eu le même effet !

Depuis moins d'un an, avec deux amis, aussi maîtres de chien guide de l'école du Grand Est, et sportifs, j'ai monté une association à Nancy. « Du Sport Plein la Vue » promeut le sport dans le milieu de la déficience visuelle. Nous sommes déjà 60, avec une moitié seulement de déficients visuels. Ensemble nous partageons des cours d'aquagym, des sorties en tandem, des séances de marche nordique, et même du showdown. C'est un tennis de table pratiqué avec un masque opaque et une balle sonorisée par un grelot.

Tout cela fonctionne donc à merveille. En fait, je n'ai qu'une appréhension... le moment où je devrai me séparer de mon chien pour le laisser partir à la retraite. »



ANNE, employée, 53 ans

« Entre mes cours de danse et mes sorties au cinéma ; mes promenades au grand air autour de Dijon et mes précieux moments avec mes deux grands enfants Victoire et Félix, j'ai des semaines bien chargées. D'autant, qu'il y a les déplacements ! Pour un stage de tango dans le sud ou un déplacement professionnel d'une semaine à Francfort, je prends l'avion ou le train sans me poser de question... Cette vie bien remplie, je la dois en grande partie à Heyjude, le labrador croisé golden qui me guide depuis deux ans. Heyjude est bien plus qu'un guide. C'est un compagnon de route affectueux et protecteur.

Quand j'ai perdu subitement la vue à l'âge de 30 ans, il a fallu que je réapprenne à vivre. Après 10 ans de canne blanche, je me suis décidée pour le chien guide et je réalise aujourd'hui à quel point ce choix est salutaire. Ne plus entendre le bruit de la canne sur le trottoir, ne plus se cogner maladroitement sur un poteau, Heyjude aujourd'hui et Titus hier (un beau labrador noir qui fut mon guide pendant 10 ans) ont changé ma vie et probablement celle de mes enfants. Pas une sortie sans qu'on ne me demande de le caresser, par exemple. Heyjude crée du lien social. C'est d'ailleurs la mascotte de mes collègues au bureau et de mes voisins de quartier.

En fait, avec elle je sors tous les jours ! Où je veux quand, je veux... Et même si Heyjude va d'un pas rapide, j'ose les talons car en me redonnant confiance mon chien a aussi changé mon rapport à mon propre corps et libéré ma féminité.

Pour rien au monde aujourd'hui je ne renoncerais à lui ! »



ANAIS, collégienne, 13 ans

« Iffy et moi sommes inséparables. Iffy est mon chien guide depuis un an. Elle m'accompagne partout ! Au collège, elle reste assise à côté de moi et ronfle, pendant que j'écoute. Une fois par semaine, elle me regarde monter à cheval, écoute la musique à travers la porte pendant mon cours de guitare. Et puis souvent, on court ensemble dans mon jardin pour se dégourdir les jambes. Iffy est vraiment étonnante !

Quand je suis tombée malade à 9 ans et que j'ai perdu l'usage de mes yeux, j'ai toujours eu envie de reprendre ma vie d'avant avec ces activités que j'aimais. Il a fallu que je m'adapte, bien sûr, mais Iffy m'a aidée. Grâce à elle, je peux aller partout, facilement, rapidement. C'est beaucoup moins fatigant que la canne. Avec elle, je me laisse guider en totale confiance.

Et puis, j'adore son côté surprenant. Récemment, elle a compris que je voulais aller jouer sur le trampoline dans mon jardin alors, elle a tiré la fermeture éclair qui sert d'ouverture et a grimpé dessus avec moi. Ça paraît incroyable, mais Iffy fait du trampoline avec moi et aboie quand ça devient trop haut pour elle !

Quand j'étais plus jeune, je voulais être médecin légiste. Aujourd'hui je me vois plutôt ostéopathe pour animaux. On m'a dit que je pouvais déjà m'entraîner sur Iffy, apprendre à connaître ses muscles et essayer de les masser. Ma vie a vraiment changé depuis ma maladie, c'est vrai, mais chaque jour Iffy m'aide à la rendre plus belle. »



2

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ PLÉBISCITENT LES CHIENS GUIDES

Quelle approche les médecins ont-ils du handicap visuel ? Que pensent-ils des chiens guides ? Comment conseillent-ils les personnes déficientes visuelles ? La FFAC et l'institut OpinionWay ont réalisé une enquête approfondie auprès de médecins généralistes et de spécialistes. Les résultats en dix points.

1-Les médecins plébiscitent le chien guide. Pour les généralistes, la présence d'un chien guide est le second moyen le plus susceptible d'apporter de l'autonomie (94 %) aux personnes déficientes visuelles. L'animal arrive juste après les dispositifs d'aide à l'écriture et à la lecture (97 %). Les médecins classent aussi le chien guide en 4^e position pour sa capacité à augmenter le confort de vie (89 %) de leurs patients.

Comme les médecins généralistes, les spécialistes (96 %) pensent tout d'abord aux dispositifs adaptés (98 %). Mais, eux classent les chiens guides, juste après, en seconde place des dispositifs permettant d'accentuer le confort (97 %) des mal (ou non) voyants.

2-Le médecin, un prescripteur. 97 % des médecins généralistes affirment qu'ils pourraient conseiller un chien guide d'aveugle à leurs patients. 16 % l'ont déjà fait et 81 % s'y déclarent prêts s'ils sont confrontés à cette situation. Chez les spécialistes, 92 % pourraient prodiguer ce même conseil et 24 % l'ont déjà fait.

3-Une prescription d'autonomie. Parmi ceux qui ont déjà conseillé de prendre un chien guide, 77 % des généralistes et 84 % des spécialistes l'ont d'abord fait pour le gain d'autonomie qu'il permet ; ainsi que pour rendre les déplacements plus sûrs (68 % et 73 %) et augmenter la confiance en soi (68 et 56 %) de leur patient.

4-Dans la pratique, l'équipement matériel d'abord. Malgré ce plébiscite, le chien guide reste le 5^e dispositif effectivement recommandé par les spécialistes, bien après les outils d'aide à la lecture (53 %) ou les équipements adaptés (52 %). De même, il arrive en 6^e place des recommandations des généralistes.

5-Portrait type du maître de chien guide. Généralistes ou spécialistes, les médecins pensent qu'un chien guide est particulièrement adapté à leurs patients qui peinent à se déplacer (63 % et 72 %) et aussi à ceux qui se sentent seuls. Ainsi 53 % des généralistes et 46 % des spécialistes se verraient d'abord conseiller un chien à une personne en voie d'exclusion.

Hormis ce critère, ils jugent que l'animal est adapté à tous quel que soit l'âge de la personne (73 %), qu'elle soit domiciliée à la campagne ou à la ville (73 % des spécialistes et 77 % des généralistes).

6-Des médecins en manque d'information. S'ils ont du mal à identifier les profils les plus pertinents, c'est que les professionnels manquent d'informations sur les chiens guides. D'ailleurs, 87 % des médecins généralistes en témoignent. Chez les spécialistes de la vue, 75 % estiment aussi ne pas disposer de suffisamment d'informations et seuls 12 % se sentent tout à fait bien informés sur les démarches à suivre par un demandeur.

7- Qui leur parle des chiens guides ? Les médias et les campagnes de communication (65 % chez les généralistes) sont le vecteur principal d'information. Viennent ensuite, loin derrière, les associations de chiens guides (26 %), le retour de certains patients équipés (23 %) ou d'autres professionnels de santé (21 %). Les spécialistes, s'ils considèrent également les médias comme leur première source (51 %), se disent beaucoup mieux informés par les associations de chiens guides (44 %) et les autres professionnels de santé (35 %).

8-La peur d'empiéter sur le travail associatif. Pour les médecins, les acteurs les plus légitimes pour informer les personnes déficientes visuelles dans leurs démarches sont les associations de chiens guides (61 % pour les généralistes, 68 % pour les spécialistes) ainsi que les professionnels du secteur paramédical (ergothérapeute, instructeur de locomotion, etc... 56 % pour les généralistes et 64 % pour les spécialistes).

Plus étonnant : les médecins accordent aux autres associations de personnes déficientes visuelles (respectivement 44 % et 36 %) plus de crédit qu'à eux-mêmes pour informer sur les démarches d'obtention d'un chien. Généralistes (27 %) et spécialistes (21 %) se classent eux-mêmes comme les derniers référents légitimes.

9- Quand les médecins sous estiment le poids de leur parole. Finalement, les professionnels de santé, et notamment les généralistes n'estiment pas pouvoir jouer de rôle déterminant dans l'accompagnement d'une remise de chien guide. Certes, 55 % des généralistes et 54 % des spécialistes estiment jouer un rôle de soutien dans l'accompagnement de la personne au cours de la démarche, mais une bien plus faible part d'entre eux estiment pouvoir les suivre tout au long du processus (25 % et 41 % respectivement). L'idée de mener un travail conjoint avec les associations n'existe quasiment pas chez les généralistes (8 %), qui invoquent une nouvelle fois un manque de maîtrise du parcours à suivre (5 % seulement le maîtrisent). Les spécialistes se sentent néanmoins mieux armés pour accompagner les déficients visuels : 27 % travaillent conjointement avec les associations de chiens guides et 21 % disent maîtriser le parcours à suivre.

10-Les personnes déficientes ne demandent pas l'avis du médecin.

Dans leurs démarches, les personnes déficientes visuelles n'ont pas pour réflexe premier de demander conseil à des professionnels de santé. Les premiers référents pour les conseiller dans leurs démarches sont leurs proches, non déficients visuels (61 %) ainsi que les associations pour personnes mal (ou non) voyantes (59 %). Les professionnels du secteur paramédical (58 %) apparaissent comme les 3^e vecteurs d'informations.

À noter

Pour les personnes déficientes visuelles, le chien guide améliore la fluidité des déplacements (80 %), l'autonomie (78 %), la qualité de vie (77 %), la sécurité (76 %), le confort (76 %), la vie sociale (72 %) et la confiance en soi (71 %). Ainsi le chien guide améliore-t-il très sensiblement le quotidien.

Pour les personnes déficientes visuelles, l'adoption d'un chien est perçue comme un dispositif efficace, mais pas prioritaire. Les personnes déficientes visuelles préfèrent d'abord s'équiper de matériel informatique (84 %), d'outils d'aide à la lecture et à l'écriture (78 %), d'équipements adaptés (électroménager vocal, montre braille, etc, 76 %), d'une canne blanche (75 %) ou d'un GPS (67 %). Et cela, bien que pour eux, le chien améliore plus le confort de vie que la connaissance du braille elle-même (66 % et 48 % beaucoup contre 65 % et 40 % beaucoup).

Lorsqu'on s'intéresse à l'autonomie, l'apport du chien est légèrement plus significatif, mais équipements informatiques (88 %), canne blanche (82 %), outils de lecture et écriture (81 %) et équipements adaptés (79 %) occupent une nouvelle fois le haut du palmarès.

Note méthodologique

- 324 personnes déficientes visuelles, interrogées par questionnaire auto administré en ligne du 24 mars au 2 mai 2016.
- 301 maîtres-chiens guides d'aveugles, interrogés par téléphone du 25 février au 6 mars 2016.
- 297 professionnels de santé, dont 71 médecins généralistes et 226 spécialistes, interrogés par téléphone du 1^{er} mars au 22 avril 2016.

Cette enquête a été menée en partenariat avec Vocale presse, Intégrance, le CECIAA et l'AVH (Association Valentin Haüy)

3

LA 5ÈME SEMAINE DU CHIEN GUIDE

Réparties sur le territoire, les écoles profitent de cette semaine du 18 au 25 septembre pour partager la passion qui anime tous leurs acteurs. Durant toute la semaine, des manifestations auront lieu pour faire connaître les activités des associations.

Le 25 septembre, toutes les écoles ouvriront leurs portes avec chacune un programme spécifique de son choix. Quelques points forts à titre d'exemple.

À Angers (Maine-et-Loire) : atelier « Dans le noir », animé par des personnes handicapées visuelles. Un atelier « Découverte du déplacement » avec canne blanche sera aussi mis en place.

À Coubert (Seine-et-Marne) : démonstrations d'éducation et de travail du chien guide d'aveugle en famille d'accueil, avec son éducateur et avec son maître déficient visuel.

À Honguemare-Guenouville (Eure) : démonstration d'obéissance.

À l'Isle sur la Sorgue : présentation des équipes jeunes bénéficiaires

À Limoges (Haute-Vienne) : démonstration des techniques de guidage.

À Lyon (Rhône) : parcours dans le noir, atelier dans le noir : découverte gustative, olfactive et toucher

À Nice (Alpes-maritimes) : ateliers cynophiles et démonstration du travail des chiens guides.

À Paris : sensibilisation au handicap visuel à travers différents ateliers : pièce dans le noir, initiation au Braille, parcours avec lunettes de simulation et ateliers de massages canins.

À Pont-Scorff (Morbihan) : essai de canne blanche, de canne blanche électronique et du chien guide.

À Toulouse (Haute-Garonne) : visite guidée du centre d'éducation et présentation du massage canin.

À Woippy (Moselle) : démonstration de chiots en familles d'accueil.

À Cernay (Haut-Rhin) : découverte des techniques et des outils de lecture dédiés aux personnes déficientes visuelles avec la participation de la Bibliothèque sonore et de l'Institut pour Déficients Sensoriels Le Phare à Illzach.

À Lançon de Provence (Bouches-du-Rhône) : le site en construction dont l'ouverture est prévue pour la fin d'année 2016 ouvre ses portes en avant première.

Pour trouver l'intégralité des informations :

www.semaine-chiensguides.fr

4

LE CHIEN GUIDE, UN GUIDE TOUT TERRAIN

Le chien guide d'aveugle est autorisé à entrer librement et gratuitement dans tous les lieux ouverts au public (commerces, cinémas, salles de spectacles, taxis, hôtels, maisons d'hôtes, etc.), grâce à la loi du 11 février 2005 qui a été étendue l'année dernière aux chiens guides en éducation.

Que dit la loi ? « L'accès aux transports, aux lieux ouverts au public, ainsi qu'à ceux permettant une activité professionnelle, formatrice ou éducative, est autorisé aux chiens guides d'aveugles et d'assistance accompagnant les personnes titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles. »

5

UN LONG CHEMIN POUR EN ARRIVER LÀ

A - De la naissance jusqu'au certificat : le parcours de l'élève chien guide

Le chien naît dans un centre d'élevage national. Une fois sevré, vers l'âge de 2 mois, il part dans une école de chiens guides d'aveugles fédérée.

De 3 à 12 mois environ, il vit en famille d'accueil en étant suivi par un professionnel de l'association.

De 12 à 18 mois environ, le chien revient à l'école pour être formé au guidage par un éducateur, diplômé.

Une fois détenteur du certificat d'aptitude, le chien est remis gratuitement à une personne déficiente visuelle.

B - Le chien guide, un surdiplômé capable d'obéir à 50 ordres

Fluidité, évitement des obstacles... l'animal simplifie la vie de son maître en trouvant le passage pour piéton ou l'arrêt de bus. Il répond à 50 ordres différents et sait même désobéir lorsqu'il en va de la sécurité de son maître.

Carte d'identité du chien guide

Nom : Chien guide d'aveugle

Race : Labrador, Golden, croisé golden labrador ou berger allemand, le plus souvent. Le labrador est le plus demandé actuellement. Il y a des races plus rares comme le caniche.

Diplôme : Le chien doit réussir 29 situations de guidage et 9 situations qui mêlent l'obéissance en extérieur comme en intérieur.

Uniforme : Un harnais

Langue parlée : Le chien comprend au minimum 50 mots.

Compétences particulières : Elles sont multiples. Le chien guide d'aveugle est capable de trouver un passage pour piéton, un siège libre, un arrêt de bus. Il connaît sa droite et sa gauche, sait éviter un obstacle que celui-ci soit au sol ou en hauteur.

Intelligence : Parce qu'il obéit parfaitement, il sait aussi désobéir lorsqu'il en va de la sécurité de son maître. Il prend des initiatives pour dévier de sa trajectoire initiale s'il y repère un danger.



6 2016, UNE ANNÉE CHARNIÈRE

Au fil des ans, la FFAC est de plus en plus présente sur la scène publique. 2016-2017 sera à ce titre une année riche.

Du 18 au 25 septembre : Semaine du chien guide d'aveugle avec de multiples animations un peu partout en France et Journée portes ouvertes dans les écoles le 25 septembre.

Le 20 septembre : De 10 heures à 13 heures au CESE, le Conseil Economique, Social et Environnemental. Quelque 230 participants traiteront de l'inclusion sociale et citoyenne des personnes malvoyantes et non voyantes et de l'apport du chien guide. Un rendez-vous où la place de la personne handicapée visuelle et les relations entre homme et animal seront aussi évoquées par le regard de spécialistes.

Tout au long de l'année, suivi des travaux de l'OBAC. Cet OBservatoire de l'Accessibilité des Chiens guides travaille à partir des bonnes pratiques en matière d'accueil des chiens guides.

7

LES OBJECTIFS DE LA FFAC POUR LES ANNÉES À VENIR

A - Remettre davantage de chiens guides aux personnes déficientes visuelles

Chaque année, 210 personnes malvoyantes ou non-voyantes obtiennent auprès d'une école un chien. Avec son réseau, la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) s'est mise en capacité d'en fournir 50 % de plus, soit 300 par an, dans un délai de 5 ans.

B - Réduire les délais d'attente

Une importante disparité nationale fait qu'aujourd'hui un maître bénéficie de son animal sous six mois dans certains départements où la demande est mesurée, et sous deux ans dans d'autres.

La FFAC a mis en place une mutualisation des écoles qui tend à harmoniser les délais d'attente sur tout le territoire.

C - Communiquer plus avec les professionnels de santé

L'enquête OpinionWay montre que les praticiens pourraient être prescripteurs s'ils disposaient de plus d'information. La fédération communiquera dans les mois à venir et leur fournira les outils dont ils pourraient avoir besoin pour conseiller leurs patients.

8

LE GRAND PUBLIC, AMI DU CHIEN GUIDE

A - Devenir famille d'accueil

Les familles d'accueil. Elles sont environ 600 et vivent à proximité d'une école. Leur mission principale consiste à socialiser les chiots selon des principes d'éducation précis. Elles inculquent les bonnes manières : propreté et obéissance à des ordres simples ; bon comportement en famille et à l'extérieur. Elles sont aussi essentielles au bon équilibre émotionnel et à l'épanouissement de l'animal. L'association prend en charge l'alimentation et les frais vétérinaires



9 ASSOCIATIONS RÉGIONALES
16 CENTRES D'ÉLEVATION

1 RÉSEAU D'ÉLEVAGES DE CHIOTS

- Un Centre National d'Élevage (CESECAH) à Lezoux (63)
- La Maison du Chiot à Angers (49)
- Le centre d'élevage et d'éducation de Jacques Bouniol à Buc (78)

2 ASSOCIATIONS NATIONALES

- 1 association nationale d'utilisateurs (ANMCGA)
- 1 centre d'éducation de chiens guides pour enfants et adolescents (Fondation Frédéric Gaillanne)

Un mouvement uni dans une Fédération !



Toutes les informations disponibles sur
www.semaine-chiensguides.fr



@leschiensguides



Les Chiens Guides FFAC



FFAC Fédération Française des Associations
 de Chiens guides d'aveugles

Contacts presse :

Nathalie Cardeilhac - Tél. : 06 63 08 41 30 e-mail : n.cardeilhac@orange.fr

Martin Kolle - Tél. : 06 89 70 17 51 e-mail : martin.kolle@lobbycom.fr